

La force de la loi

La scène se passe dans une école maternelle : Linda, 3 ans, se lève de la sieste ; comme chaque jour, elle ne veut pas aller aux toilettes.

On dirait qu'elle veut soumettre son corps à sa volonté : elle résiste, s'assoit, serre les jambes, pâlit, grogne, crispe les mâchoires, mais elle ne veut rien entendre !

Et comme sa volonté a des limites, arrive souvent le moment où elle ne maîtrise plus rien : elle fait pipi sur le tapis de regroupement, sur les caisses de jeux et éventuellement à côté de ses camarades !

Chaque jour, avec patience, je lui conseille d'aller aux toilettes ; j'estime que c'est quelque chose qu'elle doit gérer et je me refuse à l'y obliger, accessoirement dans les pleurs et les cris.

Mais un jour, excédée sans doute, ne sachant plus *"par quel bout la prendre"*, je m'entends dire :

- *"Aujourd'hui Linda, si tu fais pipi sur le tapis, je crois que je vais te mettre une fessée !"*

Et dans mon dos, la voix d'Alexia, 4 ans, très sûre d'elle, me répond :

- *"Tu peux pas, c'est interdit, c'est écrit !"*

En effet, car la loi *"je ne frappe pas"* a été décidée et affichée (et d'habitude, je m'y conforme puisque je ne frappe jamais les enfants). Mais sortant du cadre institutionnel et adoptant une attitude plus proche de celle d'une maman, je pensais sans doute que l'argument porterait...

Et Linda n'a pas fait pipi sur le tapis ce jour là !

Agnès HERTRICH
École maternelle J. Prévert
Soufflenheim, Bas-Rhin

